

## DISPONIBILITE

### Première demande, renouvellement ou réintégration au titre de l'année scolaire 2017-2018

#### Division des écoles

Dossier suivi par  
Marie-France Cogordan  
Téléphone  
04 92 56 57 12  
Fax  
04 92 56 57 58  
Mél.  
ce.d1d05  
@ac-aix-marseille.fr

12 avenue Maréchal Foch  
BP 1001  
05010 Gap cedex

- Références :
- Loi n°84-16 du 11 janvier 1984, (articles 51 et 52) portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,
  - Décret n° 85-986 du 16 septembre 1985, modifié (titre V) relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'Etat...
  - Décret n°2007-611 du 26 avril 2007 relatif à l'exercice d'activités privées par des fonctionnaires ou agents non titulaires ayant cessé temporairement ou définitivement leurs fonctions et à la commission de déontologie.

La disponibilité est la position du fonctionnaire qui, placé hors de son administration ou service d'origine, cesse de bénéficier de ses droits à traitement, à l'avancement et à la retraite. Il perd son poste dès l'acceptation de sa demande et cesse de bénéficier de ses droits à rémunération ou à indemnité.

La mise en disponibilité est prononcée pour une année scolaire complète, soit du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août.

On distingue deux types de disponibilité (se référer à l'annexe 1)

- Les disponibilités accordées de droit :
  - donner des soins à : conjoint, enfant, ascendant,
  - élever un enfant âgé de moins de 8 ans,
  - suivre son conjoint exerçant son activité professionnelle en un lieu éloigné du lieu d'exercice du fonctionnaire.
- Les disponibilités accordées sous réserve des nécessités de service :
  - convenances personnelles,
  - études,
  - créer une entreprise,
  - recherches présentant un intérêt général.

Ces disponibilités sont soumises à l'appréciation de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale.

#### Demande de disponibilité :

Le fonctionnaire concerné doit faire parvenir à sa hiérarchie une demande accompagnée des pièces justificatives (cf annexe 1)

**Pour faciliter la préparation de la rentrée scolaire 2017-2018** les dépôts de premières demandes ou de renouvellement de disponibilité, document en annexe à compléter, se feront selon le calendrier ci-dessous :

**19 février 2017** : date limite de transmission à l'IEN de votre circonscription,

**12 mars 2017** : date limite de transmission des demandes à la DSDEN par les IEN après avis.

#### Réintégration :

Les demandes de réintégration doivent être formulées dès à présent pour une reprise au 1<sup>er</sup> septembre 2017.

La réintégration après disponibilité reste subordonnée à la vérification par un médecin agréé de l'aptitude physique du fonctionnaire à l'exercice de ses fonctions. Le fonctionnaire devra fournir un certificat médical d'aptitude au service pour le 31 mai 2017 délai de rigueur.

Les enseignants souhaitant être réintégrés à la rentrée 2017 doivent participer aux opérations du mouvement selon le calendrier établi par la circulaire départementale.

A l'issue de la disponibilité, l'une des trois premières vacances de poste dans son grade doit être proposée au fonctionnaire. S'il refuse successivement trois postes qui lui sont proposés, il peut être licencié après avis de la commission administrative paritaire.

A l'issue d'une mise en disponibilité pour élever un enfant, donner des soins ou suivre son conjoint le fonctionnaire est obligatoirement réintégré à la première vacance de poste dans son corps d'origine et affecté dans un emploi correspondant à son grade. S'il refuse le poste qui lui est assigné, les dispositions de l'alinéa précédent lui sont appliquées.

Le fonctionnaire qui a formulé avant l'expiration de la période de mise en disponibilité une demande de réintégration est maintenu en disponibilité jusqu'à ce qu'un poste lui soit proposé dans les conditions fixées aux deux alinéas précédents.

#### Exercice d'activité dans le secteur privé pendant la disponibilité :

Conformément au décret n°2007-611 du 26 avril 2007, les fonctionnaires qui cessent ou ont cessé leurs fonctions ont obligation d'informer l'administration du désir d'exercer toute activité professionnelle rémunérée et d'en demander l'autorisation préalable. Deux cas possibles :

- L'enseignant n'envisage pas actuellement l'exercice d'une activité pendant la mise en disponibilité : il joindra à sa demande de mise en disponibilité l'engagement annexe 4
- L'enseignant envisage d'exercer une activité pendant sa mise en disponibilité : il doit joindre à sa demande de mise en disponibilité le formulaire annexe 5 précisant le type d'activité qu'il souhaite exercer, ou qu'il exerce déjà.

Selon l'activité décrite et après étude du dossier des renseignements complémentaires pourront être demandés.

L'enseignant en disponibilité pour élever un enfant de moins de 8 ans a la possibilité de se livrer à une activité rémunérée dès lors que celle-ci lui permet néanmoins d'assurer normalement l'éducation de son enfant.

Dans tous les cas, les activités d'enseignement dans un établissement public ou privé sous contrat d'association ne sont pas autorisées pour les personnels en disponibilité.

## TYPES DE DISPONIBILITES SUR DEMANDE

### DISPONIBILITE ACCORDEE SOUS RESERVE DES NECESSITES DE SERVICE

Décret n°85-986 modifié	Motif de disponibilité	Durée	Pièces justificatives à joindre	Activité professionnelle
Art 44 b)	Pour convenances personnelles	3 ans renouvelables, durée maximale sur l'ensemble de la carrière : 10 ans	Lettre de motivation <b>explicative</b>	Possibilité d'exercer une activité salariée
Art 44 a)	Pour études ou recherches présentant un intérêt général Au sens de l'article L351-24 du code du travail	3 ans Renouvelables 1 fois	Lettre de motivation Certificat d'inscription ou attestation	Aucune activité salariée n'est autorisée pendant cette période
Art 46	Pour créer ou reprendre une entreprise	2 ans	Lettre de motivation Inscription au registre du commerce	

### DISPONIBILITE DE DROIT

Décret n°85-986 modifié	Motif de disponibilité	Durée	Pièces justificatives à joindre	Activité professionnelle
Art 47	Pour donner des soins à : - un conjoint ou partenaire de PACS - un enfant à charge - un ascendant à la suite d'un accident ou d'une maladie grave, ou atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne	3 ans Renouvellement sans limitation tant que les conditions sont réunies	Copie du livret de famille ou PACS, Certificat médical Copie de la carte d'invalidité	Aucune activité salariée n'est autorisée pendant cette période
	Pour élever un enfant âgé de moins de 8 ans		Copie du livret de famille	Possibilité d'exercer une activité salariée sous certaines conditions
	Pour suivre son conjoint ou partenaire de PACS Lorsque celui-ci est astreint à établir sa résidence habituelle, à raison de sa profession, en un lieu éloigné du lieu d'exercice des fonctions du fonctionnaire.	Renouvelable	Copie du livret de famille ou PACS, Attestation de l'employeur du conjoint	Possibilité d'exercer une activité salariée sous certaines conditions
	Pour se rendre dans les DOM, COM, Nouvelle-Calédonie ou à l'étranger en vue de l'adoption d'un ou plusieurs enfants	6 semaines par agrément	Justificatifs des démarches entreprises	
Loi 92-108 modifiée	Pour exercer un mandat d'élu local	Durée du mandat local	Attestation du mandat	Aucune activité salariée n'est autorisée pendant cette période

## 1<sup>ère</sup> DEMANDE DE DISPONIBILITE

*Année scolaire 2017-2018*

### Je soussigné(e) :

Nom, Prénom : ..... Date de naissance : .....

Grade : ..... Fonction : .....

Etablissement : .....

### Sollicite ma mise en disponibilité pour l'année scolaire 2016-2017

Je reconnais être informé(e) qu'en cas d'obtention d'une disponibilité (sauf mandat électif) ma réintégration est subordonnée à la vérification par un médecin agréé et éventuellement par le comité médical, de l'aptitude physique à l'exercice des fonctions afférentes à mon grade.

### Motif :

- pour convenances personnelles \* ;
- pour études\* ou recherches présentant un intérêt général ;
- pour créer ou reprendre une entreprise\* au sens de l'article L351-24 du code du travail ;
- pour donner des soins à un conjoint ou partenaire avec lequel il est lié par un pacte civil de solidarité, à un enfant ou à un ascendant à la suite d'un accident ou d'une maladie grave\* ;
- pour élever un enfant âgé de moins de 8 ans\* ;
- pour suivre son conjoint\* ;
- pour donner des soins à un enfant, au conjoint ou partenaire avec lequel il est lié par un pacte civil de solidarité ou à un ascendant atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne\* ;
- pour exercer un mandat électif local.

L'intéressé(e)

Fait le : .....

Signature :

Avis circonstancié et visa de l'IEN de circonscription

Fait le : .....

\* pièces à joindre (cf annexe 1)

## RENOUVELLEMENT DE DISPONIBILITE OU REINTEGRATION APRES DISPONIBILITE

*Année scolaire 2017-2018*

**Je soussigné(e) :**

**Nom, Prénom :** ..... **Date de naissance :** .....

**Adresse :** .....

**Téléphone :** ..... **@ :** .....

**Reprendrai mes fonctions à la rentrée de septembre 2017**

- Je m'engage à fournir un certificat d'aptitude **avant le 1<sup>er</sup> septembre 2017**
- La demande d'exercice à temps partiel devra être formulée par courrier (cf circulaire temps partiel)

**Demande le renouvellement de la mise en disponibilité, pour l'année scolaire 2017-2018, au motif (\*) :**

- pour convenances personnelles (*courrier explicatif*) ;
- pour études ou recherches présentant un intérêt général (*attestation d'inscription dans un établissement d'enseignement*) ;
- pour créer ou reprendre une entreprise au sens de l'article L351-24 du code du travail (*justificatif de l'immatriculation au registre du commerce*) ;
- pour donner des soins à un conjoint ou partenaire avec lequel il est lié par un pacte civil de solidarité, à un enfant ou à un ascendant à la suite d'un accident ou d'une maladie grave (*certificat médical*) ;
- pour élever un enfant âgé de moins de 8 ans (*copie intégrale du livret de famille tenu à jour*) ;
- pour suivre son conjoint (*attestation de l'employeur du conjoint portant date de l'embauche et durée du contrat, datée de moins de 3 mois*) ;
- pour donner des soins à un enfant, au conjoint ou partenaire avec lequel il est lié par un pacte civil de solidarité ou à un ascendant atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne (*attestation du praticien hospitalier*) ;
- pour exercer un mandat électif local.

**Date et signature :**

Rappel : même en disponibilité tout enseignant doit signaler à l'administration tout changement de domicile ou de situation familiale.

\* Cocher la case correspondante

**Imprimé à retourner, dûment complété,  
par tous les enseignants sollicitant une  
mise en disponibilité et n'envisageant pas  
actuellement d'exercer une activité privée.**

**Les enseignants souhaitant exercer une  
activité doivent compléter l'annexe 5.**

## ENGAGEMENT

Je soussigné(e) ..... (nom, prénom),  
instituteur(trice) ou professeur des écoles titulaire du département des Hautes-Alpes, certifie sur l'honneur ne  
pas envisager actuellement l'exercice d'une activité professionnelle pendant ma mise en disponibilité au cours  
de l'année scolaire 2017-2018.

Je m'engage à signaler sans délai à monsieur l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de  
l'éducation nationale des Hautes-Alpes tout exercice d'activité professionnelle pendant cette même année  
scolaire en renseignant et retournant, avant le début de l'activité, l'annexe 5.

A....., le

Signature de l'intéressé(e)

En application de l'article 161 du code pénal, sera puni d'un emprisonnement de 6 mois à 2 ans et d'une  
amende ou de l'une de ces deux peines seulement, quiconque aura sciemment établi ou fait usage d'une  
attestation ou d'un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ou qui aura falsifié ou modifié une  
attestation ou un certificat originairement sincère.



**Imprimé à retourner, dûment complété, par tous les enseignants sollicitant une mise en disponibilité et envisageant d'exercer une activité privée**

## EXERCICE D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE DANS LE SECTEUR PRIVE

*Année scolaire 2017-2018*

Nom d'usage : ..... Prénom : .....

Nom de naissance : .....

Adresse personnelle : .....

Téléphone : ..... @ : .....

Demande à

- être placé(e) pour la première année en disponibilité
- renouveler ma disponibilité

et souhaite exercer une activité dans le secteur privé :

**NOM ou RAISON SOCIALE DE L'ENTREPRISE OU DE L'ORGANISME :** .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... @ : .....

**SECTEUR D'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE OU DE L'ORGANISME :** .....

En quoi consiste (pour les enseignants déjà en disponibilité) ou consistera (pour les enseignants qui seront en disponibilité en 2017-2018) votre fonction ou votre activité ? .....

A quelle date est-il prévu que vous commenciez à exercer cette activité ou (pour les personnes en renouvellement de disponibilité) depuis quelle date exercez-vous cette activité ? .....

Après étude de votre dossier et selon l'activité décrite dans ce formulaire, une fiche de renseignements pourra éventuellement vous être adressée pour compléments d'informations.

Seules les activités présentant une incompatibilité avec les précédentes fonctions feront l'objet d'une étude approfondie et de la saisine de la commission de déontologie dont la décision vous sera communiquée dans les plus brefs délais.  
Si l'activité spécifiée dans ce formulaire ne présente aucune incompatibilité avec les précédentes fonctions, l'absence d'avis avant fin juin 2016 vaut reconnaissance de la compatibilité de l'activité envisagée avec les précédentes fonctions.

Fait à ....., le

Signature de l'intéressé(e)